

75 105244

AUTOMNE 1975.-
=====

FLACHERE .-(38)
oooooooo

Heure : vers 23 H 30 - Minuit

TEMOIN : Mme X. 66 ans, tisseuse et agricultrice, demeurant à Flachère 38690 LE GRAND LEMPS.

LIEU : lieu dit " Florencin " (Carte Michelin 74, pli 13)

LES FAITS : " Très souvent, le soir après souper, je lis et ce soir là, je devais lire quelque chose de très intéressant car j'avais terminé aux environs de Minuit. Comme j'en ai l'habitude, après la lecture, je suis sortie dans la cour. Tout à coup, un éclat très lumineux (comme une lueur de soudure à l'arc) s'est reflété sur une bombonne posée sur la palissade. Je me suis avancée de quelques pas et c'est alors que j'ai vu près du tas de fumier une sorte de phare de moto, en veilleuse, à environ 90 cm du sol.

J'ai tout de suite pensé qu'il s'agissait de voleurs de bétail ou de braconniers qui faisaient le guet. J'ai appelé mon chien, et j'ai été surprise de constater qu'il ne voulait pas venir.

Je suis alors vite revenue à l'intérieur de la maison et j'ai continué à observer cette lueur depuis la fenêtre de ma chambre qui se trouve au 1er étage. Postée à la fenêtre, j'ai attendu que la lumière s'en aille. Malheureusement je me suis rapidement assoupie et lorsque je me suis réveillée, il n'y avait plus rien.

Je voulais en avoir le coeur net et le lendemain matin vers 06 h je suis allée voir sur place s'il y avait

des traces de cette moto. Encore une fois j'ai été surprise par la réaction de mon chien qui n'a pas voulu me suivre.

Arrivée sur les lieux je n'ai pas relevé de traces de roues, par contre, j'ai vu 4 trous disposés en carré et en forme de cuvette dans lesquels il m'a semblé distinguer des rayons.

Je n'y ai pas attaché grande importance car j'étais beaucoup plus préoccupée par le comportement de mon chien qui, pendant 15 jours, qui ont suivi, n'a plus voulu sortir malgré mon insistance. Il n'est sorti que quelques rares fois à la seule condition que je sois dehors avec lui.

S'il n'y avait pas ce comportement anormal du chien, j'aurais été persuadée qu'il s'agissait d'une moto, mais jamais je n'aurais pensé à un engin et puis il était trop petit pour que quelqu'un puisse aller dedans."

NOS CONSTATATIONS : Lorsque nous nous sommes rendus sur place il n'y avait évidemment plus aucune trace, et Mme X. n'a pu que nous montrer l'emplacement.

Ces trous n'étaient pas sur le tas de fumier, mais sur la zone de terre qui l'entoure et qui est relativement plate et tassée par les divers piétinement. Ils auraient eu la forme de coupes dont le diamètre avoisinait 30 cm avec 3 cm de profondeur au centre.

La façade de la ferme se trouve orientée vers le Sud. Est et la lumière est apparue plus au Sud, à environ 18 m du témoin. A noter que le chien de Mme X est un véritable chien policier provenant du chenil de

la gendarmerie de Sassegagne (près de Grenoble).

Le temps total de l'observation a été évalué à environ 30 minutes, car après Mme X s'est endormie au bord de la fenêtre.

Mme X nous a bien précisé que rien n'avait changé en elle et qu'elle se porte toujours bien.

EXAMEN DE L'ENVIRONNEMENT : altitude des lieux : 700 m. Prairies, cultures blé et maïs un peu. A l'Ouest et à environ 1 km se trouve une source d'eau potable qui alimente le bassin se trouvant devant la ferme. Plus au Sud, à 2 km il y a un étang.

CONDITIONS METEO ! temps sec; température fraîche; nuit tombante; ciel couvert mais non menaçant; pas de lune; ni d'étoile.

ENQUETE DE Mme MOTTE et M. BATTISTON.